

# AUZOUVILLE sur RY



*Pommiers en fleurs, d'après une photo de Jeanne Mourot*

Bulletin communal

n° 33





## LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale a le plaisir de vous présenter le n°33 de votre BULLETIN COMMUNAL et je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation permettant les liens entre la municipalité, les associations et les habitants. Il vous apportera plus de précisions sur la vie et le fonctionnement de notre commune.

Bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils trouvent parmi nous la qualité de vie désirée, l'équipe municipale est à leur écoute.

Je tiens à nouveau à féliciter et remercier tous les bénévoles dévoués et imaginatifs (associations, four à pain, conseil municipal, centre communal d'action sociale, bibliothèque, centre aéré...) selon le principe du réel bénévolat ils ne demandent et n'attendent rien en retour, mais ils méritent la considération de tous.

Les événements du 11 septembre, très médiatisés, ont déclenché une prise de conscience collective; les instigateurs de ces folies meurtrières peuvent recruter et cultiver la haine qui pousse sur le terreau très fertile de la misère.

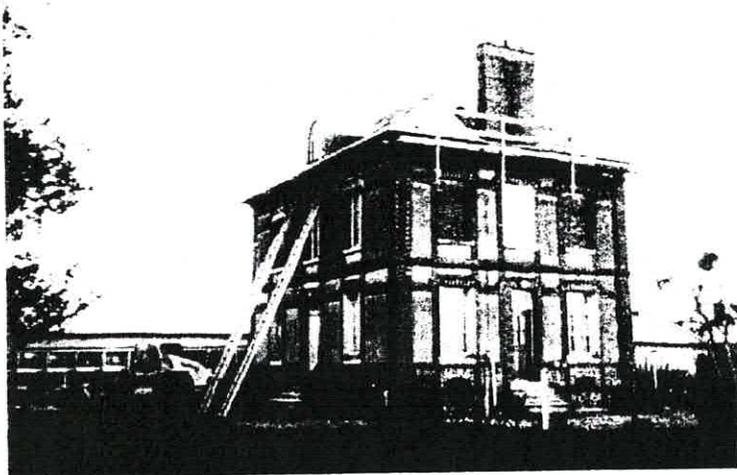
Le monde ne s'arrête pas à la barrière de notre jardin, aux limites de notre village, aux frontières de notre pays. Ce qui se passe dans notre société et sur le globe nous concerne tous.

Pour conclure je citerai un extrait des propos du Président des Maires de France, « Nous ne pouvons vivre repliés sur nous-mêmes sans nous préoccuper du bien-être des autres, nous ne pouvons accepter l'intolérance qui pousse à tous les excès, nous ne pouvons laisser sans danger excuser les inégalités »

**William PILLON**

*L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à Tous  
Une Bonne et Heureuse Année 2002*

## LES TRAVAUX EN 2001



Certains

d'entre eux se sont déroulés sur deux années.

Les toitures du restaurant scolaire, de la Mairie et du « presbytère » ont été totalement refaites en s'efforçant de conserver leur cachet initial.

Le restaurant scolaire a été terminé ( isolation phonique et thermique, éclairage, peinture). Ce lieu répond donc aux normes qui nous sont fixées et nos jeunes peuvent y déjeuner dans un cadre agréable.

La salle polyvalente s'est donné un petit air de jeunesse au bout de ses 12 ans d'existence.

L'école a vu ses sanitaires refaits à neuf, nous y avons adjoint « l'accès handicap ».

Enfin des noms de rues ont été installés sur toute la voirie communale ainsi que la numération métrique correspondant le mieux à notre habitat diffus. L'affichage communal ainsi que des panneaux indicateurs ont également vu le jour. Désormais moins de tracasseries pour les services d'urgence, nos livreurs ou tout simplement nos invités.

Nous terminerons par la voirie communale qui, sans la participation de la Communauté de Communes, ne pourrait être rénovée aussi rapidement.

Rue des Chantepleuriers, rue Vaussier furent deux chantiers importants. Quelques aménagements placette des Lesques, rue des Fondateurs complétèrent cet important poste budgétaire.

De futurs travaux devront être engagés bientôt, dus essentiellement au ruissellement des eaux durant cette année 2001.

Certains de ces travaux ont été réalisés par nos employés communaux à qui il faut rendre hommage, ceci dans le cadre de leur mission de service public.

## L' ASSAINISSEMENT

Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, la municipalité a engagé une étude du schéma d'assainissement.

Le bureau d'étude INFRATEC INGÉNIERIE a effectué les diagnostics et analyses des caractéristiques locales ainsi qu'une analyse financière sur six schémas différents afin de permettre au conseil municipal de choisir une option. Celle retenue privilégie l'assainissement collectif partout où il peut être raisonnablement acheminé.

Le 1 janvier 2001 la commune adhère au syndicat intercommunal de la région de Ry (S.A.R.R.Y.) et c'est dans ce cadre que le projet se poursuivra, la prochaine étape sera l'enquête publique.

Dans le meilleur des cas, la première tranche de travaux ne commencera que dans cinq ou six ans.

## REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

La municipalité a entamé la révision du plan d'occupation des sols en 2000 et trois réunions se sont tenues dans le but de définir le projet.

Suite à la loi **S.R.U. (solidarité et renouvellement urbain)** votée le 13 décembre 2000 notre travail a été interrompu. Depuis le mois d'avril 2001 les décrets d'application paraissent. Avec la D.D.E. et l'architecte chargé de l'étude une réunion a eu lieu et nous multiplions les contacts pour prendre connaissance des conditions nouvelles qui nous permettront de poursuivre notre révision.

En l'état actuel nous pouvons déjà vous apporter quelques précisions :

- Notre commune se trouvant à moins de 15 km de la périphérie d'une agglomération de plus de 15 000 habitants, la loi nous oblige désormais à établir **un Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.)**.

### **Qu'est-ce qu'un S.C.O.T ?**

C'est un projet d'aménagement durable qui doit être élaboré dans le cadre d'un syndicat intercommunal pour un secteur géographique large et devra fédérer l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux. Ce **S.C.O.T** se fera certainement dans le périmètre du « PAYS ENTRE SEINE ET BRAY » et cette démarche suppose environ 3 ans de travail et des dépenses supplémentaires pour les communes.

- **Le plan local d'urbanisme (P.L.U.)** se substitue au plan d'occupation des sols (P.O.S.). Le P.L.U. ne définira plus simplement la destination des sols mais présentera le projet d'urbanisme de la commune en matière d'aménagement, de traitement des espaces publics, de paysage et d'environnement.

**Avec les membres de la commission et tous les organismes concernés nous reprendrons notre travail et poursuivrons la révision en cours dans les meilleurs délais**



LE C.A.U.E

L'aide architecturale **gratuite**, un service **offert à tous**

Vous désirez **construire, agrandir ou transformer:**

- Le C.A.U.E. vous permet de :

**rencontrer gratuitement des architectes** qui vous conseilleront dans la recherche des solutions adaptées.

- Le C.A.U.E. peut vous accompagner pour trouver une architecture respectant les règlements et le paysage.

Avant de déposer votre permis de construire, contactez le **02 35 72 94 50** pour prendre rendez – vous avec un architecte du C.A.U. E .

N'oubliez pas de vous munir de tous **les renseignements utiles:**

**photographies** du terrain, des bâtiments et des abords.

**Caractéristiques du terrain** (zones humides, relief...)

**Certificats d'urbanisme**

**Plan de situation**

**Réseaux existants** (eau, électricité.....)

**Plans des bâtiments**

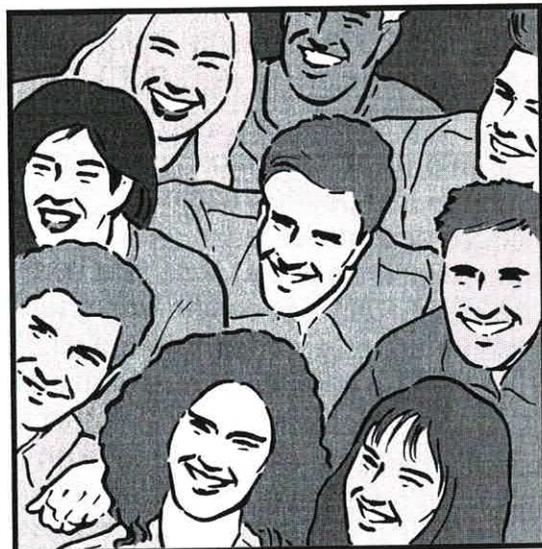
RELAIS 16 / 25

Vous avez **entre 16 et 25 ans** ,  
Vous avez **arrêté vos études** ,  
Vous **manquez de qualification**,  
Vous êtes **sans ressources**,  
À la **recherche d'un emploi** .....

Pensez à contacter votre antenne :

**Relais 16/25**  
77 rue Sadi Carnot  
76160 Darnétal

Tél : 02.32.12.31.59



Prenez rendez-vous avec un conseiller de cette structure qui vous conseillera, vous orientera ou fera des propositions dans le domaine de l'emploi, du logement, des aides financières .

# Centre Communal d'Action Sociale



Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être accordées

**\* Aux personnes âgées :**

- Attribution de combustible en décembre et de bons d'alimentation à Noël et le 14 Juillet, sous condition de ressources .

Pour tous renseignements , veuillez contacter la mairie !

**\* Aux personnes âgées de 60 ans et plus :**  
chaque année

une brioche et une bouteille de vin sont remises pendant la semaine des Retraités.

**\* Aux personnes bénéficiaires du R.M.I** qui en font la demande à la Mairie.

- Attribution de combustible en Décembre et de bons d'alimentation à Noël et au 14 Juillet.

**\* Aux familles :**

Aides sous forme d'une participation aux voyages organisés dans le cadre de l'école ( classe de neige ,voyages linguistiques ,classe découverte) après examen du dossier par le C.C.A.S.



**Pour tous renseignements concernant les prestations d'aide sociale :**

- Allocation Adulte Handicapé
- Allocation compensatrice pour tierce personne
- A.I.P.A pour les soins infirmiers à domicile
- Aide Médicale Spécifique Dépendance (P.S.D.)
- Aide Ménagère, Travailleuse Familiale
- Prestation

**N'hésitez pas à contacter la Mairie n° tel : 02 35 23 40 67**

**- Mme Fressard n° tel : 02 35 23 46 96**

**- Mr Royer n° tel : 02 35 23 46 99**

**- votre Assistante sociale n° tel : 02 35 08 36 36**

*( Permanences : mardi matin 9 h à 11 h et jeudi matin sur rendez-vous )*

# RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE D' AUZOUVILLE – SUR – RY ..... 02.35.23.40.67

## Heures d'ouvertures :

MARDI                      Secrétariat de 9 heures à 11 heures  
                                    Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30

JEUDI                        Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30

SAMEDI                     Permanence de 10 heures à 12 heures



## TARIFS DE LOCATION 2002 :

### Salle polyvalente

- 2 jours (fin de semaine) :                      2 000 F ou 304,90€
- 1 jour férié en semaine :                      1 300 F ou 198,18€
- La location de la demi-salle est supprimée

Les personnes qui louent la Salle Polyvalente ont la possibilité de louer sur place la vaisselle pour 150 personnes au prix de 6,55957 F ou 1 € le couvert.  
La salle polyvalente est louée aux habitants d' Auzouville et hors commune .

### Ancienne salle des fêtes:

( Restaurant scolaire )

Bien que cette salle des fêtes soit ordinairement réservée à la cantine scolaire, elle peut être louée .

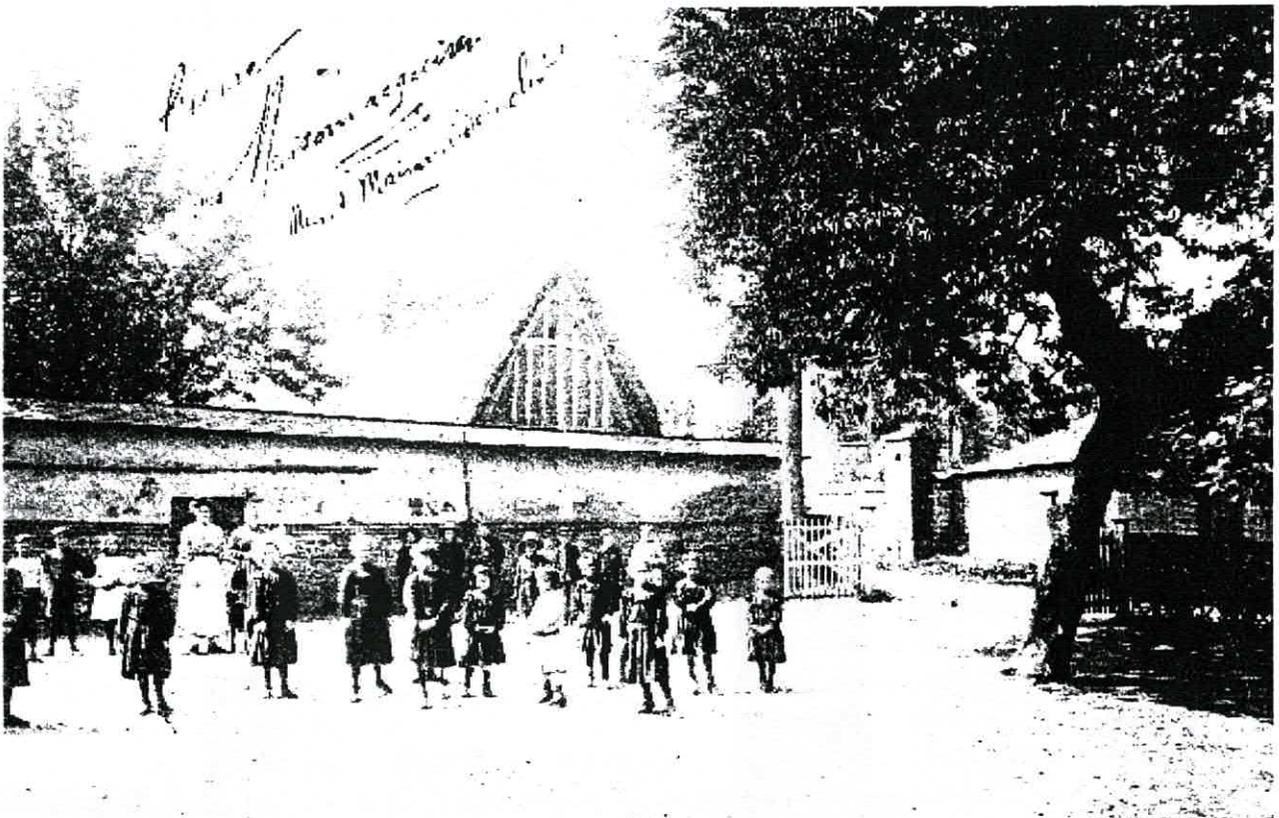
- 2 jours (fin de semaine) :                      1 000 F ou 152,45€
- 1 jour férié en semaine :                      600 F ou 91,47€
- Vin d'honneur :                                      400 F ou 60,98 €

Par contre, nous ne pouvons pas y mettre de vaisselle à votre disposition .

Par ailleurs, nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures .

## AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES

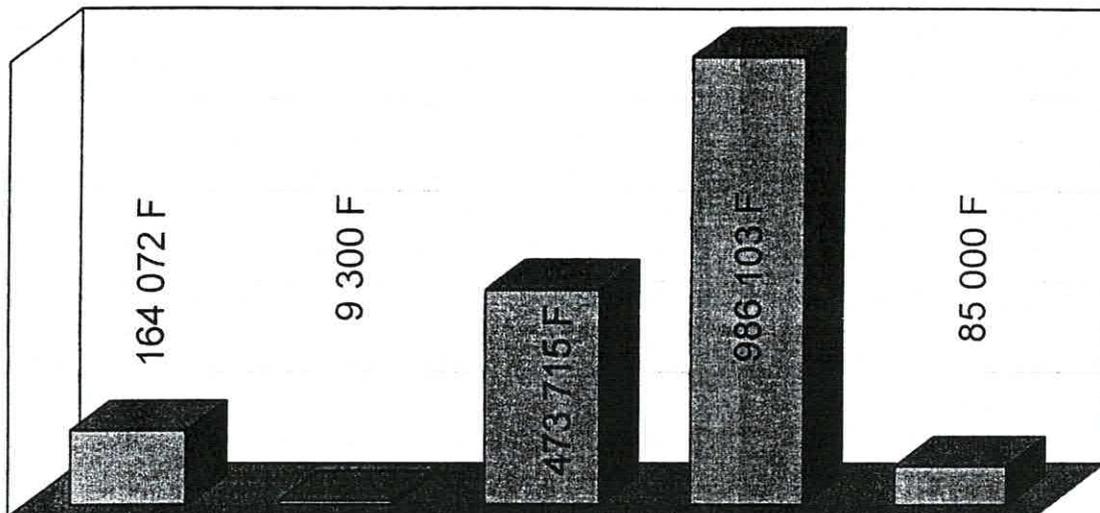
- GENDARMERIE DE RY ..... 02.35.23.61.09
- AIDE FAMILIALE A.D.M.R ..... 02.32.93.90.90  
*Rue Ernest Delaporte 76710 Montville*
- ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE  
DES PERSONNES AGEES ..... A.I.P.A..... 02.35.08.39.53  
*Siège Social : Centre Hospitalier Durécu-Lavoisier Darnétal*
- ,RELAIS 16/25 77 Rue Sadi Carnot Darnétal..... 02.32.12.31.59
- LOCATION SALLE POLYVALENTE ET FOYER COMMUNAL ..... 02.35.23.40.67



2001

## Recettes de fonctionnement : 1 718 190 F

( après décisions modificatives )



Excédent

Produits des

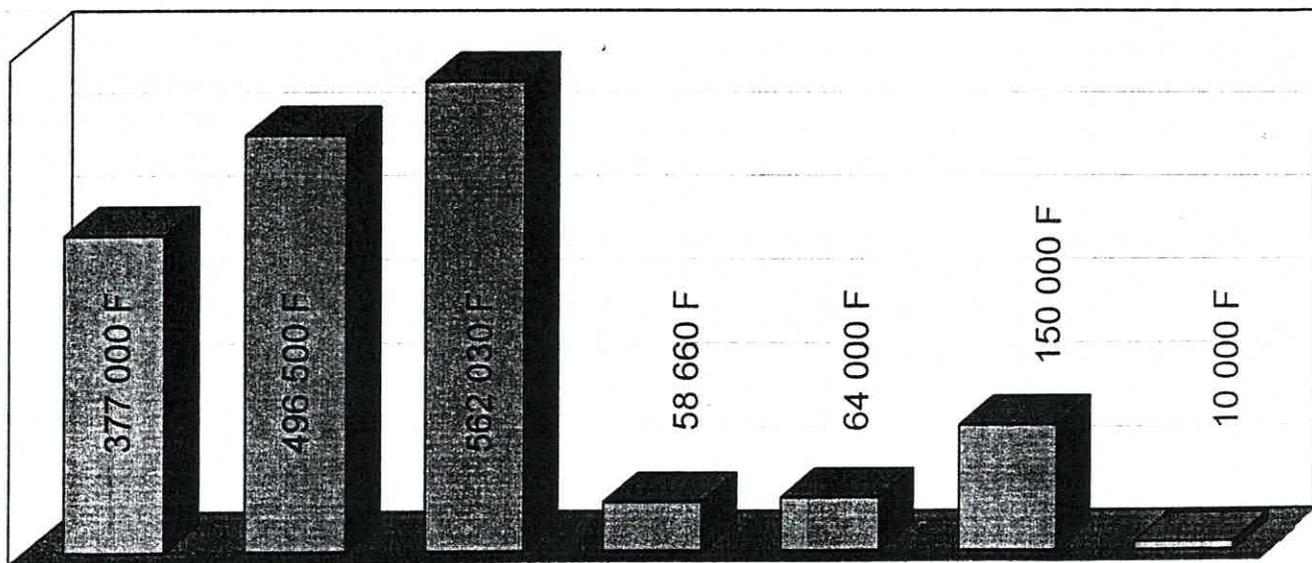
Impôts et

Dotations

Autres produits

## Dépenses de fonctionnement: 1 718 190 F

( après décisions modificatives )



Charges  
générales

Charges de  
personnel

Autres  
charges

Intérêts des  
emprunts

Charges  
exception-  
nelles

Investis-  
-sment

Dépenses  
imprévues

# Détail des dépenses de fonctionnement

( après décisions modificatives )

## Charges à caractère général: 377 000 F

Eau, assainissement	8 000 F
Energie, électricité	70 000 F
Combustibles	50 000 F
Fournitures non stockées	5 000 F
Fournitures d'entretien	25 000 F
Fournitures petit équipement	20 000 F
Fournitures de voirie	1 000 F
Vêtements de travail	3 000 F
Fournitures administratives	10 000 F
Fournitures scolaires	34 000 F
Bibliothèque	6 100 F
Entretien de terrain	12 000 F
Entretien de bâtiments	20 000 F
Entretien de voies et réseaux	25 000 F
Entretien du matériel roulant	4 000 F
Entretien autres biens	6 000 F
Maintenance	25 000 F
Assurances	19 500 F
Documentation	700 F
Honoraires	1 000 F
Rémunérations diverses	2 000 F
Annonces, insertions	1 200 F
Fêtes et cérémonies	6 000 F
Frais de télécommunication	15 000 F
Cotisations diverses	1 500 F
Frais de gardiennage	1 200 F
Taxes foncières	4 500 F
Autres impôts	300 F

## Charges de personnel 496 500 F

Frais de personnel	340 000 F
Charges sociales	156 500 F

## Autres charges courantes 562 030 F

Indemnités élus	81 000 F
Service d'incendie	47 300 F
Contrib. organ. regroup (SIVOS, SARRY, CES Darnétal...)	281 772 F
Sub. fonc. collectivités (ass.)	46 250 F
Sub. fonc. CCAS	25 000 F
Charges gestion courantes	80 708 F

## Charges financières

58 660 F

Intérêts des emprunts	58 660 F
-----------------------	----------

## Charges exceptionnelles

64 000 F

Subvention aux fermiers	64 000 F
-------------------------	----------

## Virement à la section d'investissement : 150 000 F

Virement à la sect. d'investis.	150 000 F
---------------------------------	-----------

## Dépenses imprévues :

10 000 F

Dépenses imprévues	10 000 F
--------------------	----------

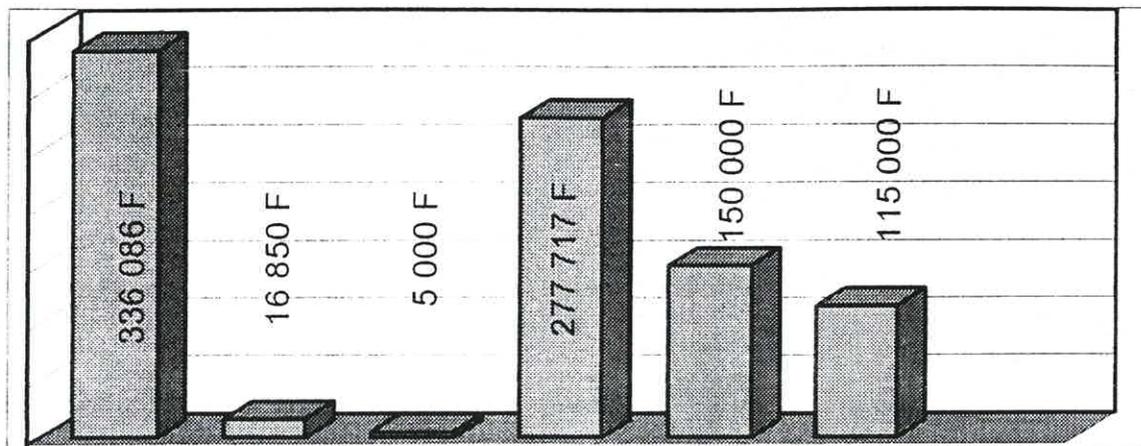
Total  
1 718 190 F



## Recettes d'investissement : 900 653 F

( après décisions modificatives )

2001

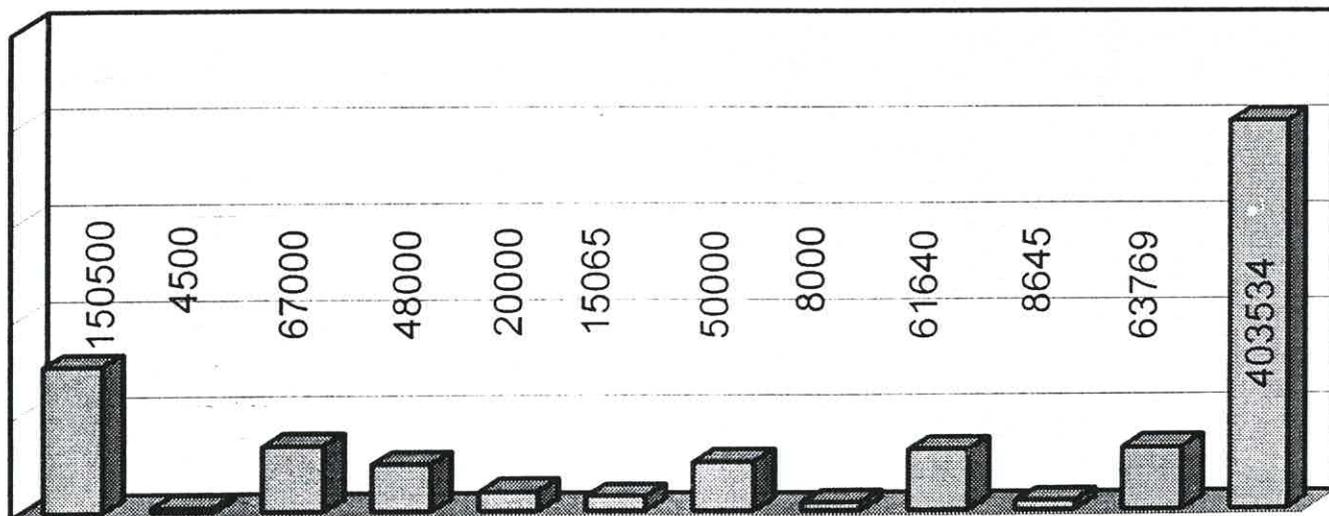


Affectation de résultat	T.V.A	Taxe équipement	Subventions	Virement du fonctionnement	Emprunt
-------------------------	-------	-----------------	-------------	----------------------------	---------

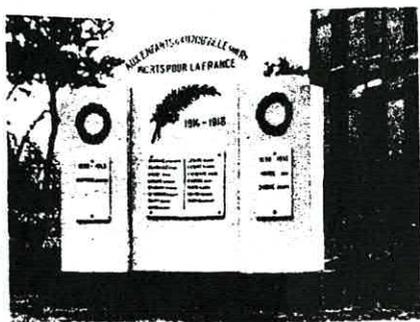
Les recettes et dépenses d'investissement prennent en compte les travaux de 2001 et ceux des années antérieures non réalisés ou non terminés au 1er janvier 2001 ( ex : nom des rues, cantine scolaire, toitures, ... )

## Dépenses d'investissement : 900 653F

( après décisions modificatives )



Emprunt	Réparation toitures	Sanitaire école	Salle polyvalente	Matériel outillage technique	Electrification	Etudes marnières	Achat terrain	Frais étude POS	Voirie	Deficit Investisse	Reste à réaliser
---------	---------------------	-----------------	-------------------	------------------------------	-----------------	------------------	---------------	-----------------	--------	--------------------	------------------



## ANCIENS COMBATTANTS

Au cours de l'année 2001 , des cérémonies ont eu lieu devant le monument élevé à la mémoire des morts des guerres 1914-1918 et 1939-1945 avec la participation du Conseil Municipal et d' Animation Village .

Les Anciens Combattants remercient les personnes qui réservent toujours un bon accueil au Bleuets de France. Nous souhaitons à vous tous nos meilleurs vœux pour l'année 2002.

## AVIS



**Vous avez un nid de guêpes  
ou de frelons  
à détruire par les pompiers**

La mairie ne prend en charge votre facture que si vous avez sollicité son accord au préalable !

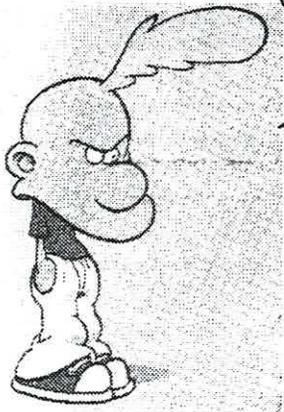
**LE CENTRE DE LOISIRS**  
**« LES GALOPINS »**

L'été dernier encore, sous l'égide d'animation village, le C.L.S.H « *Les Galopins* » a rencontré un franc succès. Chaque année les effectifs augmentent et la demande est grande pour que ce service se poursuive.

Ce centre n'aurait pu être créé et ne pourrait fonctionner sans les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour permettre aux enfants de nos villages de passer des vacances « pas ordinaires » **Un grand merci à toutes et à tous.**

Le centre de loisir, aidé financièrement par la communauté de communes, offre un service intercommunal. Nos enfants doivent pouvoir s'identifier à notre territoire, il est indispensable de poursuivre et de faire évoluer cette structure d'accueil et de loisirs dans nos communes rurales





Moi, j'veux aller  
à la bibliothèque

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous sommes allés, pour vous, et surtout pour vos enfants, au **FESTIVAL du LIVRE DE JEUNESSE**, manifestation qui a lieu à **ROUEN**, chaque année, le premier week-end de décembre.

Certains d'entre vous connaissent peut-être cet événement et ne contrediront pas quand nous disons que c'est la caverne d'Ali Baba de la lecture. Il y a des dizaines de stands avec des petits et grands éditeurs, des auteurs, les nouveautés etc... Ce palais de la lecture de jeunesse est un vrai régal.

Nous avons pensé à vos enfants et avons choisi des romans, des albums, des livres pour les tout petits, car nous sommes conscients que c'est dès le plus jeune âge qu'un enfant est sensibilisé à la lecture. De ceci découlera peut-être son avenir scolaire, car c'est bien connu, les enfants lecteurs ont moins de problèmes d'orthographe, sont meilleurs en expression écrite...

Nous, adultes, n'avons pas toujours été initiés à la lecture dans notre enfance. Les bibliothèques étaient très peu répandues et peu attractives.

Il nous paraît donc nécessaire d'insister auprès de vous pour que vous aidiez vos enfants à fréquenter la bibliothèque, comme est le devoir des parents d'inciter les enfants à se coucher tôt ou, à se brosser les dents.

Pousser la porte d'un milieu culturel, que ce soit la bibliothèque, une exposition de peinture ou, d'objets d'arts, c'est une démarche. La bibliothèque est un lieu de rencontre, de discussion, d'échange.

Nous espérons avoir incité votre curiosité et nous vous attendons :

Le mardi de 17 h à 18 h

Le mercredi de 14 h à 16 h

Le samedi de 10 h 30 à 12 h

Nous restons à votre disposition pour toute proposition.



# SYGOM ET DECHETTERIE

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi :	8h - 12h	&	13h - 17h
Mardi :	8h - 12h		
Mercredi :	8h - 12h		
Jeudi :	8h - 12h		
Vendredi :	8h - 12h	&	13h - 17h
Samedi :	8h - 12h	&	13h - 17h

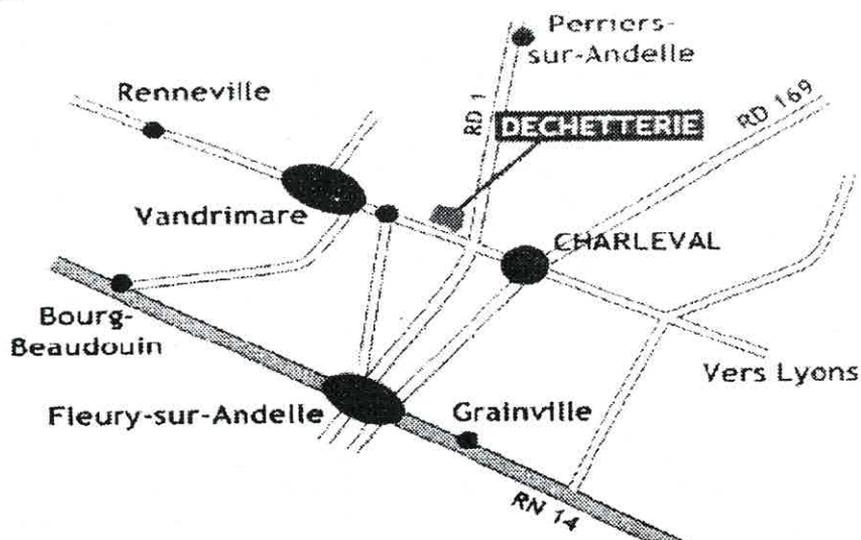
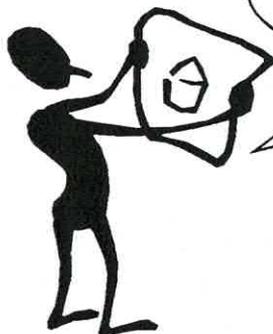
L' accès à la déchetterie intercommunale est gratuit pour tous les habitants d' Auzouville , il suffit de se procurer une carte auprès de la mairie .

Les sacs verts et bleus pour le tri sélectif sont disponibles **gratuitement** à la Mairie, aux jours et heures d'ouverture .

### Comment s'y rendre ?

Descendre à Perriers / Andelle. Prendre direction Fleury / Andelle , au carrefour de Charleval , tourner à droite en direction de Vandrimare, à 150 mètres vous trouvez la DECHETTERIE .

Alors un peu de civisme, ne les gaspillez pas et ne les dispersez pas !



# COMMUNE D'AUZOUVILLE SUR RY

## DECHETS VERTS

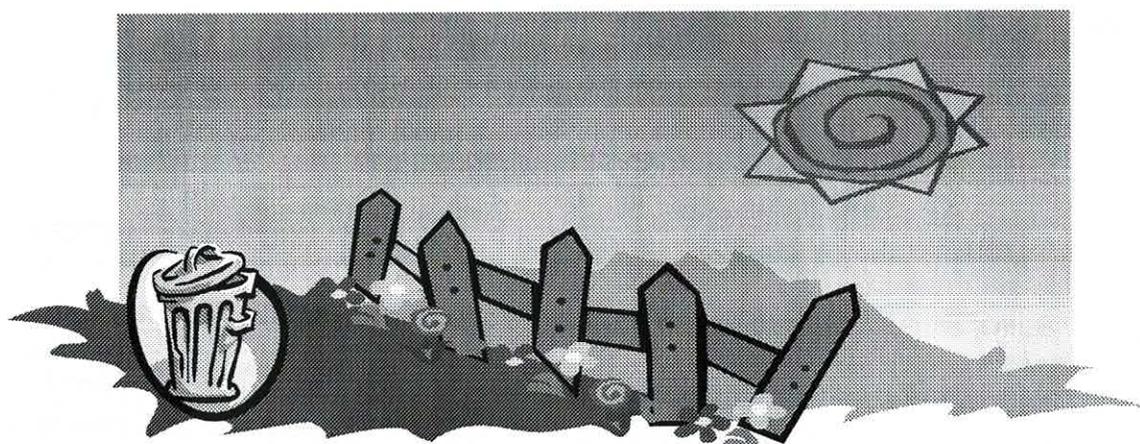
ANNEE 2002

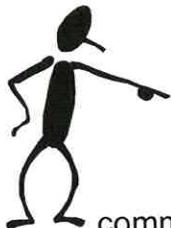
**Dates d'ouverture de l'ex-décharge du THIL  
Pour dépôt de terre et de végétaux uniquement**

SAMEDI	12 Janvier	de 9 H à 11 H 45
SAMEDI	9 Février	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	9 - 23 Mars	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	13 - 27 Avril	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	11 - 25 Mai	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	01 - 08 - 15 - 22 Juin	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	06 - 20 Juillet	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	03 - 17 - 31 Août	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	14 - 28 Septembre	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	12 - 26 Octobre	de 9 H à 11 H 45
SAMEDI	16 Novembre	de 9 H à 11 H 45
SAMEDI	14 Décembre	de 9 H à 11 H 45

### Conditions de dépôt

Voiture ou petite remorque	1 €
Camionnette de moins de 3 T 5	3 €
Camion de plus de 3 T 5	15 €





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE MARTAINVILLE

Suite aux dernières élections municipales les délégués d'Auzouville sur Ry à la communauté de Communes sont :

- Mr William PILLON
- Mr Rémi GUYOMARD
- Mr Philippe DURIN
- Mr Eric VAAS.

Le 10 avril 2001, les membres du nouveau conseil communautaire ont élu à l'unanimité :

- |                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| - <b>PRESIDENT</b>      | Mr Robert CHARBONNIER  |
| - <b>VICE-PRESIDENT</b> | Mr William PILLON      |
|                         | Mme Catherine TABOURET |

Ainsi que les **membres du Bureau** qui auront en charge l'étude des dossiers et l'exécution des affaires courantes .

- |                |                                 |
|----------------|---------------------------------|
| - Mr PILLON    | Maire d'AUZOUVILLE SUR RY       |
| - Mme TABOURET | Maire de BOIS D'ENNEBOURG       |
| - Mme MONNIER  | Maire de BOIS L'EVEQUE          |
| - Mr DELETRE   | Maire de GRAINVILLE SUR RY      |
| - Mr VERHAEGHE | Maire de MARTAINVILLE EPREVILLE |

La dernière assemblée générale a eu lieu le 26 octobre 2001.  
Au cours de cette dernière, les principales décisions suivantes ont été votées à l'unanimité.

### DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 2001

Outre des ajustements de crédit en section de fonctionnement, notamment dus au recrutement de personnel et d'amortissement de charges d'exploitation, le conseil communautaire a voté les crédits d'investissement suivants :

- Équipement de bureau 50 000 Francs (7 622.45 )
- Équipement informatique 60500 Francs (90223.17 )
- Auzouville sur Ry : réfection sente des Passeux 101 000 Francs (15397.35 )
- Bois d'Ennebourg : réfection route de Coqueréaumont 126776 Francs  
(19326.88 )

Ces travaux sont financés par des subventions du Conseil Général , par le fonds de compensation de la T.V.A et par un autofinancement prélevé sur les réserves communautaires.

## **PROGRAMMES DE TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2002**

Le conseil communautaire a retenu et sollicité les subventions auprès du Conseil Général pour les programmes suivants :

- Auzouville sur Ry : Rue de la Marnière Claquet
- Auzouville sur Ry : Réfection rue des Haies
- Grainville sur Ry : Assainissement en traverse rue de l'Église
- Grainville sur Ry : Assainissement en traverse rue des Écoles
- Martainville Epreville : Réfection rue Orgebray
- Martainville Epreville : Renforcement route de Flamanville

L'ensemble de ces programmes est estimé à environ 903 705 Francs (137 768.94 € ) le financement sera assuré après obtention des subventions et de la récupération de T.V A, par un emprunt.

Il convient d'ajouter à ces programmes la création d'un mini-giratoire à Grainville sur Ry et l'amélioration de l'écoulement des eaux dans la traverse de Bois l' Evêque devant l'Église.

## **TERRAINS ZONE ARTISANALE**

Outre deux parcelles de 2000 m<sup>2</sup> réservés aux preneurs de l'Hôtel d'Entreprises, il ne reste à céder qu'une parcelle de 2000 m<sup>2</sup> au prix de 35 francs H.T.le m<sup>2</sup>.

Les renseignements sont à demander en Mairie de MARTAINVILLE EPREVILLE.

## **ASSOCIATION THÉÂTRE AU VILLAGE**

Le Conseil Communautaire a décidé de verser la seconde moitié de la subvention à cette association.

## **CENTRE AÉRÉ**

Une réunion de bilan du centre de loisirs sans hébergement s'est déroulée dernièrement. Devant le succès rencontré depuis la création de ce centre aéré, il est fait appel aux bonnes volontés afin de pérenniser cette structure.

## **DÉMÉNAGEMENT**

Les structures de la communauté de communes doivent vraisemblablement s'élargir à court terme. Devant l'opportunité laissée par la libération de l'ancien groupe scolaire de Martainville, le siège de la Communauté de Communes est transféré à la place de l'ancienne école.

Il en est de même en ce qui concerne les syndicats d'eau et d'assainissement.

## **RECRUTEMENT DE PERSONNEL**

Devant les perspectives rappelées ci-dessus, le conseil communautaire a décidé de procéder au recrutement d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet.

Ce recrutement réalisé en accord avec le personnel communal et la Mairie de Martainville sera effectif à dater du 1<sup>er</sup> décembre 2001.

Texte rédigé  
pour le concours organisé par  
la bibliothèque d'Auzouville  
d'avril à juin 1997

## UNE HISTOIRE DE MON VILLAGE

### VILLAGE DE NORMANDIE

Par Jeanne MOUTOT



Mon village de Normandie n'est pas mon village. Je l'ai simplement adopté.

\*\*\*

J'habitais depuis une dizaine d'années dans un quartier de Rouen où flambaient épisodiquement "le bruit et la fureur". J'y avais consacré le plus gros de mon énergie et je m'épuisais. Je rêvais de calme et de silence, de prairies et de vallons sans autobus croisant sous mes fenêtres, de lisières de forêts non perturbées par des immeubles en barres ou en cubes, de pommiers et de charmilles privés du brouhaha de la surpopulation urbaine, de quelque toit de chaume agrémenté d'iris au bord d'une mare à grenouilles.

Chaque dimanche, en français ouiquênnde, je parcourais les campagnes environnantes pour trouver cette perle rare qui remplirait toutes les conditions espérées auxquelles s'ajoutait, porte-monnaie oblige, celle du prix. Les semaines s'écoulaient et au rythme des visites libres ou guidées par un agent immobilier, j'avais ainsi prospecté le vaste secteur de la carte où mon compas avait fixé des limites : de Rouen à l'Andelle entre RN14 et RN31.

Il y avait toujours un MAIS...

Mais la maison manquait de charme. Mais elle était trop... isolée, petite, neuve, chère etc... Mais le terrain était trop grand à entretenir. Mais on entendait des défilés de poids lourds. Mais les travaux étaient trop importants. Mais le village était trop loin, trop ci, trop là...

Dans les tout premiers jours de mai 93, il faisait gris et triste, le temps ne s'y prêtait guère et pourtant... L'agent immobilier de Ry, las d'enquêter pour nous, nous conduisit à Auzouville que nous avons déjà traversé et dont la courbe descendante des Lesques nous avait séduits au point d'y faire une petite halte-photo. Les maisons du bourg étaient groupées sans précipitation ni bousculade autour de l'église et son enclos de tombes. Un petit bistro campagnard mi-buvette, mi-épicerie, occupait un pan de la placette face à l'ancien presbytère. Une mare toute proche se cachait à moitié derrière une haie vive, tout comme la plupart des maisons de briques, silex ou colombages, cernées de banquettes herbeuses qui remplaçaient avantageusement les trottoirs. Deux impasses partaient de là, censées n'arriver nulle part, et qui débouchaient cependant sur des prairies humides et des boqueteaux de frênes et de houx.

La voiture stoppa en même temps que la ruelle goudronnée qui devenait sente caillouteuse. Un portail à lattes de bois et une éclaircie de haie permettaient d'entrevoir dans un jardin fouilli-fouilla, une longue bâtisse normande à colombages tortueux, montés sur lit de silex renforcé de grès ponctuant le soubassement. La façade était garnie de briques virant du rose foncé au bordeaux et coiffée d'un toit de petites tuiles à l'ancienne enveloppant le tout d'un large rebord de protection. Une glycine folle avait envahi l'autre façade, s'immisçant sous le pignon, escaladant les chevrons et les pannes, s'entortillant jusqu'au sommet de la cheminée sur l'antenne de télévision. Le pignon en queue de geai disparaissait sous la haie de frênes, d'aubépines et de noisetiers. Les herbes du jardin, folles aussi depuis longtemps, léchaient les branches basses des arbres fruitiers du

L'intérieur de la maison, quoique obscur, avait tout le charme espéré avec ses solives, ses poutres de chêne et sa cheminée monumentale. Nous fûmes instantanément séduits et c'est ainsi qu'en adoptant la maison et son jardin, nous sommes aussi devenus Auzouvillais d'adoption... et réciproquement.

Le lendemain, nous y étions de nouveau, et le jour suivant aussi, avec les amis, les enfants, les amateurs et les connaisseurs. Pas de doute, c'était bien ce qu'il nous fallait. Le village était petit : bien ! le secteur était calme : parfait ! La maison spacieuse, la RN 31 inaudible, le terrain quoique plat ( je l'aurais souhaité de coteau ) était suffisamment étendu, les maisons voisines se tenaient à distance respectueuse, nos vœux étaient satisfaits pour l'essentiel.

Nous venions chaque semaine explorer l'environnement, parcourir les sentes avoisinantes, prendre des mesures pour l'emménagement prochain, humer l'atmosphère et nous imprégner de notre future existence semi-rurale. Une inextricable ornière nous séparait de la ferme centrale du village. Nous étions à deux pas de la boulangerie et de la boucherie et c'était à la fois étonnant et rassurant de découvrir ici, dans un si petit village, les trois commerces existentiels. Ainsi, nous ne manquerions pas de fournir le vivre et le couvert à d'éventuels invités de dernière minute.



\*\*\*



Enfin, en plein été, les clefs devinrent nôtres et la prise de possession définitive eut lieu. C'était la semaine de la fête communale qui anima et bouscula le calme de la place du village. Des forains installèrent quelques loteries et manèges, une cavalcade en fanfare traversa notre sente, une brocante s'échelonna le long des talus de la "rue principale" qui n'est ni rue, ni principale. Simplement une départementale sinuant entre des haies vives cachant parfois - trop souvent à mon goût - quelques maisons à colombages, chartries ou bâtiments tôleés en mal de survie, et aussi, hélas ! des pavillons sans âme ni race, ayant adopté le sinistre alignement de thuyas. Mais nul n'est parfait...

Nous ne pouvions participer à ces réjouissances car les nôtres étaient nombreuses entre les multitudes de cartons épars, les lampes en attente de branchement, les avatars d'emménagement à contourner, ( dès la première nuit, par exemple, le cumulus nous a lâché...une cataracte au milieu de la maison ) le jardin à discipliner après des années d'abandon aux orties, aux ronces et aux débris accumulés dans les haies démesurées. Les herbes m'atteignaient presque les épaules et nos chattes affolées nous suivaient prudemment sur le sentier de la guerre, dès l'obscurité venue, surprises par les bonds des rainettes et les détalements des musaraignes, troublées elles aussi par ces envahisseuses qui bientôt s'en donneraient à griffes joie.

Puis vinrent d'autres avatars et nous allions de surprises en découvertes et de questions en non-réponses. Seul le village nous répondait discrètement d'abord, méfiance oblige, et les langues se déliaient peu à peu sur des informations ponctuelles, des détails piquants. Nous essayions de mieux comprendre, d'emboîter les pièces du puzzle : rumeurs ? ragots ? vérités ? fariboles ? Ce n'étaient que des détails sans consistance mais pour un si petit village, quelle affaire !

Petit à petit se reconstituait l'épopée des précédents occupants qui avaient loué cette belle demeure sur recommandation d'un notaire auprès des propriétaires : un couple d'abord puis un deuxième, avec d'insupportables enfants faisant les quatre cents coups, galopant sur les toits avec les petits bois des fenêtres en guise d'échelles, passant d'une lucarne à l'autre et zigzaguant dans les gouttières au mépris du danger ; et des chiens en prime, hurlants et féroces qui terrorisaient les riverains de la sente, poursuivant implacablement tout ce qui passait à pied. L'employé de l' E.D.F. venait régulièrement couper l'électricité, les dettes s'accumulaient dans toutes les directions, on prétendait même qu'ils avaient brûlé des poutres intérieures dans la monumentale cheminée. Mais le plus original était la présence d'ouvriers turcs clandestins qui dormaient sous les combles et travaillaient sur des machines à coudre qui finirent leur carrière au beau milieu du jardin tandis que les gendarmes alertés arrivaient trop tard pour constater leur activité réelle. Le va-et-vient des camions de livraison des marchandises avait fini par raviner les abords du portail, l'intérieur de la maison avait besoin d'un sérieux ramonage, le jardin était retombé à l'état sauvage. Tout allait de mal en pis. Les propriétaires eurent grand peine à vendre après tant de péripéties, sans parler des frais conséquents de remise en état.

Ainsi s'éclairaient des détails inexplicables, des objets cachés dans des endroits insolites, des fils électriques coupés ici ou là, les lucarnes neuves portant encore leurs étiquettes et qui n'avaient pas eu le temps de voir la peinture, les petits bois cassés ou manquants, des traces d'occupants insolites dans les combles, un couvercle de Nescafé obstruant le conduit des W.C., des multitudes de débris de ferraille et de vaisselle dans les haies qui n'avaient pas eu trace d'entretien depuis belle lurette. C'était cocasse, inattendu, parfois drôle, mais surtout fatigant. Et nous n'en finissions jamais.

Les compensations étaient nombreuses et riches. Nous marchions avec la ponctuation des trois Angélus que le clocher tout proche nous dispensait . A part quelques chiens voisins un peu trop agressifs ou bruyants, plusieurs coqs matinaux qui ne tenaient pas compte de l'Angélus de 7 heures, et le troupeau vigilant des oies gueulardes qui croyaient garder le Capitole, la sente était tranquille et fréquentée seulement par les occupants des maisons voisines, et occasionnellement par des marcheurs paisibles s'adonnant à la contemplation active d'un village normand dans son frais vallon. Parfois, un vélo tout terrain, - il avait intérêt à l'être - se risquait dans la caillasse du chemin, ou un tracteur cahotant et sa remorque brinquebalante se rendaient dans un pâturage proche.

Notre vie de semaine était rythmée par nos horaires de travail et le samedi-dimanche, par les débordantes activités liées à toutes les tâches matérielles d'entretien et de jardinage qui nous assaillaient. Le soir venu, fourbus mais contents, nous allumions un feu de joie dans l'imposante cheminée qui nous inspirait le respect, quoiqu'elle refoulât parfois un peu trop de fumée dans la salle obscure et froide qui occupait presque tout le rez-de-chaussée.

Nous vivions au rythme des saisons, aux caprices du temps, à l'horloge solaire, adaptant nos multiples travaux aux nécessités et aux possibilités du moment. A la dernière minute, on filait chez le boucher voisin qui devint vite notre ami et chez lequel se faisait la chronique villageoise, les échanges de nouvelles, l'affichage des manifestations diverses. Et il y en avait ! Il se passait toujours quelque chose : exposition, fête, tournoi, randonnée, pot de l'amitié. Un sympathique journal municipal complétait l'information environ chaque trimestre et nous étions désolés de ne pouvoir participer, happés que nous étions par nos "travaux d'éveil". La salle des fêtes toute proche, malencontreusement dotée d'un nom peu esthétique et d'une esthétique peu rurale, résonnait par-ci, par-là, de flonflons dansants ou de carillons de klaxons. Hélas ! nous n'étions pas de la fête.



Par chance, Auzouville faisait partie des villages compétiteurs de course à pied et ce fut la première grande manifestation à laquelle je m'inscrivis "en nombre" : j'avais battu le ban et l'arrière-ban de tous les collègues et amis avec lesquels je courais. Je m'entraînais seule le plus souvent, sur le tour de village que je chronométrais assidûment et j'en connus très vite par coeur tous les contours. Est-ce ainsi que je remportai la coupe féminine des "vétérans" sur 15 km ? Quoi qu'il en soit, ce fut ma première occasion d'apprécier l'accueil à la salle dite "polyvalente" (sic !) dans l'agréable agitation des villageois-geoises organisateurs, autour d'un buffet sympathique, en attendant les résultats officiels que l'ordinateur de bord ne tarderait pas à fournir. Pour moi, ce n'était pas un coup d'essai mais c'était un coup de maître.

\*\*\*

Et les années passant, quatre aujourd'hui, depuis ce mai 93 où nous fûmes séduits, je pense à chaque instant que ce fut le bon choix. Je regarde avec satisfaction toute l'oeuvre accomplie, l'embellissement du jardin et son fleurissement : les rhododendrons, les iris et les hortensias ont progressivement pris la place des orties, les haies se sont quelque peu disciplinées pour ouvrir au soleil des perspectives lumineuses. La maison a fait l'objet d'améliorations nombreuses et notre vie de villageois s'est petit à petit forgée.

\*\*\*

Je ne suis pas de Normandie, je n'étais pas de ce village mais je m'y sens bien. Mon village de Normandie n'était pas mon village mais je m'y suis adoptée et c'est très bien comme ça.

( concours organisé par la Bibliothèque d'Auzouville en mai 1997 sur un thème illustrant la vie au village )





## ANIMATION VILLAGE

L'équipe d'Animation Village vous souhaite pour l'année 2002  
Une bonne année  
et  
Une bonne santé pour vous et pour vos proches.

L'équipe d'Animation Village a, cette année encore, organisé plusieurs animations, ce qui représente plus d'une activité par mois. Nous tenons à remercier tous les membres qui ont participé et nous les encourageons à continuer. Plus nous serons nombreux, plus l'organisation sera facile et moins prenante pour chacun. Le calendrier des fêtes pour l'année 2002 vous est présenté à la fin de ce bulletin municipal. Nous espérons votre concours à nos activités. C'est la seule récompense que vous pouvez nous accorder.

L'équipe d'Animation Village, recherche une ou plusieurs communes pour les jeux Inter-Villages.

L'équipe d'Animation Village a un projet pour le xx<sup>ème</sup> salon peinture. (Exposition sur une semaine avec de grands peintres).

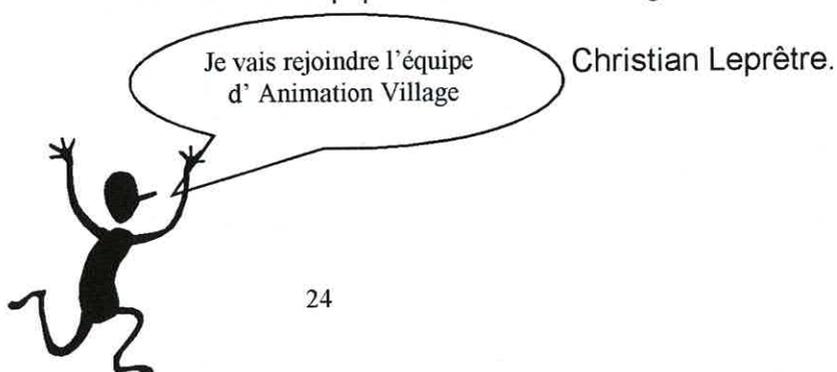
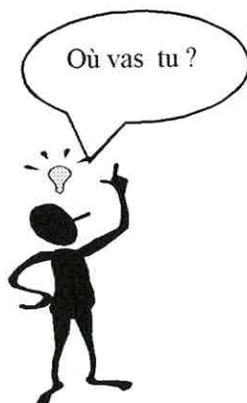
Nous recherchons une équipe pour l'organisation du Rallye-vélo qui aura lieu au mois de juin prochain.

Nous tenons à remercier la municipalité pour la subvention qui nous est versée chaque année et qui nous permet d'agir avec plus de facilité. Merci également pour la gratuité de la salle polyvalente lors de nos manifestations. Nous sommes conscients que cela n'est pas un droit mais une faveur à laquelle nous sommes très sensibles. Nous terminerons ce laïus en souhaitant une longue vie à Animation Village, en espérant qu'elle fonctionnera toujours dans l'esprit de compréhension, de tolérance et de respect pour tous.

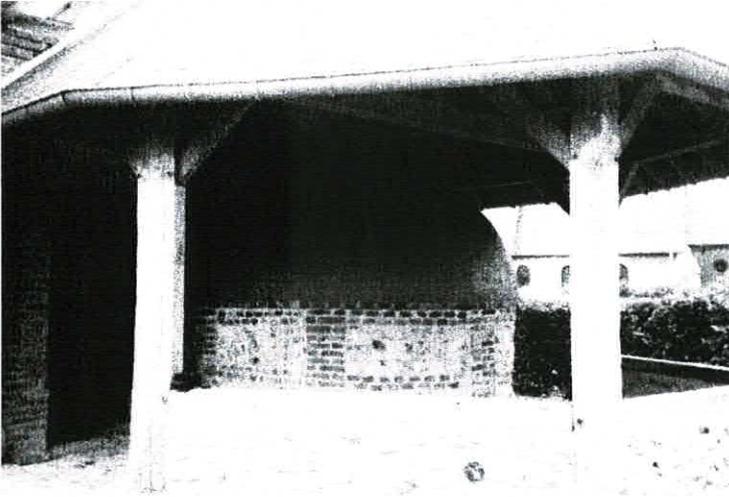
Voilà, l'année 2001 s'achève et nous souhaitons que d'autres bénévoles viennent se joindre à nous, pour encore plus de réussite et apporter des idées nouvelles.

Bonne année à tous pour l'année 2002.

Pour l'équipe d'Animation Village.



## LES BÉNÉVOLES DU FOUR À PAIN



Et alors, vous  
en êtes où ?

Ben, comme on dit chez nous, ça suit son p'tit bonhomme de chemin.

La construction du four est terminée depuis le printemps dernier, nous pouvons même le considérer opérationnel. Bien sûr aucune cuisson n'a encore été réalisée, mais régulièrement un feu y est allumé pour une montée progressive en chaleur.

La dernière tranche de travaux, concernant essentiellement les abords et la décoration intérieure du local, est commencée depuis octobre dernier et devrait durer entre 6 et 9 mois. Chronologiquement un accès pavé est en cours de réalisation, puis l'aménagement extérieur sera fait dans le cadre d'une réflexion plus globale de réaménagement de la place de l'église. La décoration intérieure sera effectuée en même temps en fonction des conditions météorologiques.

Nous aimerions que cette année 2002 soit celle de notre première cuisson mais il nous faudra déjà résoudre ce problème :

Lequel d'entre nous osera faire le premier pa ... in ?

L' équipe des bénévoles.



# Club des BONS-AMIS

## d'AUZOUVILLE / RY

Au cours de l'année 2001 " le Club des Bons-Amis " a assuré toutes ses activités et ses différentes manifestations que nous nous permettons de résumer :

L'assemblée générale annuelle , l'excursion à Arras et les Mines de Lewarde ( avec le Club du Bois Tison ), la sortie pique-nique en forêt de Lyons , la fête du 15 Août , l'exposition et le spectacle annuel , le repas des Aînés , sans oublier les rencontres bi-mensuelles du Jeudi après-midi .

Parmi les 75 Membres du Club, un certain nombre a participé aux voyages de l'Inter Club, aux journées de la forme et des Retraités , aux randonnées pédestres du lundi après-midi, sans oublier la présence aux réunions d'information, notamment sur l'Euro.

Mais nous tenons particulièrement à mettre l'accent sur la collaboration inter-associations et inter-générations, les fêtes du 14 Juillet et du 15 Août , le spectacle du 18 Novembre et le repas du 24 Novembre qui nous en donnent témoignage .

Dans le cadre du Téléthon , notre chorale est allée chanter à Bois d'Ennebourg .

Rappelons aussi que les Acteurs locaux ,sont allés jouer une pièce de théâtre à Roncherolles à l'intention des Aînés de ce village .

Nous adressons nos remerciements chaleureux à tous les bénévoles qui ont contribué à ces actions de Solidarité .

Nous remercions également le Conseil Général de la Seine Maritime et le Conseil Municipal d'Auzouville pour l'octroi de subventions annuelles , ainsi que la Municipalité pour la mise à disposition de locaux .

Nous espérons qu'en 2002 , de nouveaux Retraités ( ou pré-retraités ) viendront nous rejoindre pour partager l'Amitié qui unit les Membres du Club.

Avec nos meilleurs vœux et souhaits de santé pour tous .

### Le Bureau

Raymond ROYER	:	Président
Rolande LARCHER	:	Vice-Présidente
Yvette COUTARD	:	Vice-Présidente
André LUNETEAU	:	Secrétaire
Renée LELOUARD	:	Secrétaire Adjointe
Norbert SIMON	:	Trésorier
Paul COUSIN	:	Trésorier Adjoint

### Premières dates à retenir :

Jeudi 17 / 01 / 2002 à 14 heures salle polyvalente  
rencontre et Galette des Rois !!

Jeudi 14 / 02 / 2002 à 14 heures salle polyvalente  
Assemblée Générale du Club



# INTER CLUB DES AINES RURAUX DU CANTON

## CALENDRIER DES ACTIVITES 2002

- 7 Janvier** Assemblée générale de l'Inter Club à Saint Denis le Thiboult
- 13 au 20 janvier** Séjour à la neige à Sevrier 73 ( prix 2820 frs )
- 13 Février** Loto à Martainville
- 8 Mars** Soirée photo à Auzouville  
( réservée aux participants des deux voyages 2001 )
- 15 Mai** Pétanque à Martainville
- 28 Mai** Exercice Dictée à Bois d'Ennebourg
- 2 Juin** Journée de la forme à Martainville
- 30 Octobre** Journée des retraités à Boos

### Activités hebdomadaires :

**le Mercredi , de 10 h à 12 h ,** Gymnastique douce à la salle d'Auzouville

**le Jeudi de 10 h à 11 h30 ,** danses folkloriques au même endroit

**le Lundi , de 14 h à 16 h 30 ,**  
Marche de 10/12 km, avec Rémy et Maryse

Marche de 5 /7 km, avec Michel et Bernard  
Programme à demander au Club

**le 1<sup>er</sup> Mardi de chaque mois ,** SCRABBLE à Mesnil- Raoul

**Nouvelle activité :** initiation à l'ordinateur à Martainville  
( renseignements auprès de Norbert SIMON )



# Association Des Neiges



En 2002, les enfants du CM2 du regroupement pédagogique partiront à SAINT JEAN D'ARVES en Savoie du 15 au 30 mars. Ils voyageront en train de jour à l'aller et en train de nuit au retour.

Comme chaque année, c'est la fédération des œuvres laïques du HAVRE qui organise le séjour sur place.

Le financement de la classe de neige est assuré par :

- une importante subvention du SIVOS
- les recettes du bal et de la tombola organisés par l'association
- la participation des parents qui s'élève cette année à 1600 frcs soit 243,92 €

et

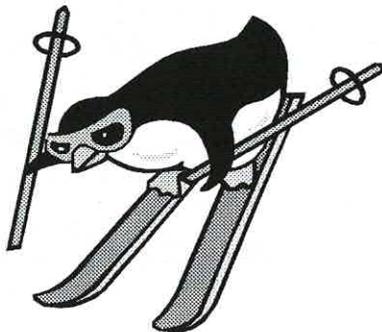
qui représente 1/3 du séjour.

L'argent de l'association ne vient pas tout seul.

Pour cela, un bal et une tombola sont organisés chaque année.

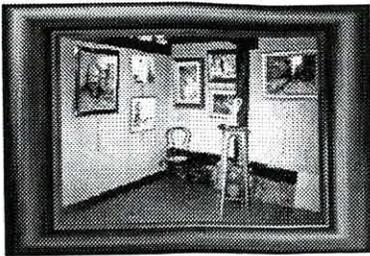
- 2500 billets de tombola sont vendus cette année, dont un billet gagnant sur dix achetés. Le tirage au sort se fait le soir du bal.

- Celui ci a lieu à la salle polyvalente de SERVAVILLE-SALMONVILLE le deuxième samedi du mois de décembre. L'orchestre VIVIANE et THIERRY l'anime avec succès.



**Présidente**  
**Vice Présidente**  
**Trésorière**  
**Trésorière Adjointe**  
**Secrétaire**  
**Secrétaire Adjointe**

Fabienne BERNSTEIN  
Martine PASSERIEUX  
M.Agnès VERHAEGHE  
Violaine LONGUEVILLE  
Karine PASCHINI  
M.Dominique NEWSOME



## SYNDICAT D'INITIATIVE

De Pâques à Octobre le Syndicat d'Initiative propose des animations pour tous :

Des expositions: Peintures, Sculptures et autres.

Des Randonnées pédestres, une fois par mois, de Mai à Octobre (avec goûter et différentes visites) .

Le 20 Avril fête d'Emma, une soirée théâtrale à Ry avec " Les Sphinx "

Vous saurez tout avec le calendrier 2002 qui sera disponible dès le mois de Février au syndicat d'initiative et à votre mairie .

Pendant la période estivale le Syndicat d'Initiative est ouvert tous les jours de 14h30 à 18h .

Venez nous rendre visite..... Cela nous fera plaisir .



Syndicat d'Initiative des trois vallées  
tél 02 35 23 19 90

Maison de L'abreuvoir 76116, Ry  
Fax 02 35 23 31 43

# ASSOCIATION SPORTIVE D'AUZOUVILLE SUR RY

SAISON 2001/2002

TENNIS ~ YOGA ~ GYMNASTIQUE  
TENNIS DE TABLE ~ JOGGING  
TENNIS LOISIRS

## TENNIS

Depuis 2 ans déjà, l'entente avec le club de Servaville est réalisée. Les cours sont dispensés à Servaville qui bénéficie d'un court couvert. L'équipement d'Auzouville accueille les matchs de championnats.



## GYMNASTIQUE ADULTE

STEP - STRECHING - MUSCULATION ABDOMINALE - RELAXATION  
Chaque jeudi de 19 heures à 20 heures

Professeur : Françoise Wattier (Gymnastique Volontaire)

Le professeur est ouvert au dialogue et accepte de modifier ses cours en fonction des désirs du groupe.

Contact :     **Gisèle DENOYELLE**     02 35 23 40 12  
                      **Annie JEGAT**                     02 35 23 43 27



## JOGGING

Cette activité, ouverte à toutes et tous, prévoit une sortie hebdomadaire le dimanche à 9 H 30.

Ces séances sont *d'un niveau accessible à tous les participants* et durent un maximum de 1 heure.

Contact :     **Patrick DAMY**     02 35 23 19 84



## TENNIS DE TABLE

Cette activité se déroule le mercredi de 16 h 30 à 18 Heures à la salle polyvalente d'Auzouville.

Compte tenu des équipements et des règles de sécurité, nous accueillons une dizaine de pratiquants.

Contact :     **Arnaud CHINCHOLLE**     02 35 23 17 09  
                  **Patrick DAMY**             02 35 23 19 84



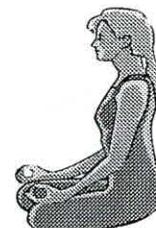
## YOGA

Cette discipline accessible à tous et à tout âge est enseignée à Auzouville sur Ry dans le total respect des possibilités de chacun.

Deux séances par semaine sont programmées :

**Le Lundi de 18 heures à 19 Heures 30 (débutants)**

**Et le Mercredi de 18 heures à 19 Heures 30**



Contact :             **Jean BRIFFAUT**             02 35 12 33 33  
                          **Jacques SIMON**           02 35 23 41 67 (Heures repas)

## TENNIS-LOISIRS

Cette activité, indépendante de la section tennis, permet l'utilisation du court de tennis (réservation préalable obligatoire) durant 4 mois, du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre de l'année. Elle est réservée aux membres de l'ASAR, à jour de leurs cotisations, pour un montant de 15 euros par an.

Renseignements et inscriptions :

**Annie JEGAT aux permanences MAIRIE le Mardi (17H 30 19H 30)  
et le Samedi (10H 30 12H).**

**Pour la saison 2001/2002 la cotisation A.S.A.R est de 10 €**



## Nos projets pour 2002

Tout d'abord, permettez-moi, en mon nom et celui de l'A.S.A.R, de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Deux axes nous guideront, la continuité dans nos activités et l'organisation de nouvelles manifestations.

Les sections actuelles, utilité première de l'association, seront conservées même renforcées si nécessaire, et bien entendu nous participerons au Téléthon 2002 pour lequel, je l'espère, vous vous mobiliserez.

Au chapitre des nouveautés (pour " remplacer " nos Foulées) deux rendez-vous :

\* L'organisation en partenariat avec le club cycliste de MONTMAIN d'une Cyclo sportive sans compétition doublée d'une sortie vélo familiale. Cette manifestation devrait se dérouler au printemps.

\* La création d'un rurathlon.

Conforme à un triathlon vert, cette épreuve se compose d'un cross suivi d'un parcours de VTT et enfin d'un jeu traditionnel normand qui se substitue à la natation, la mare d'Auzouville n'est pas homologuée par le Comité Olympique pour ce type d'épreuve ... ce qui n'est peut-être pas plus mal.

Cette épreuve opposera des équipes de 2 à 3 personnes et se déroulera en juin ou en septembre.

En espérant vous voir nombreux participer ou même aider à l'organisation de nos manifestations, nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette année 2002.



Le Président.





A contre-pied des années précédentes, nous avons décidé de faire cause commune avec Bois d'Ennebourg et Bois l'Evêque pour ce Téléthon. Nous pouvions craindre une certaine désaffection des personnes de la commune mais heureusement il n'en fut rien.

La chorale des Bons Amis, toujours aussi disponible, fit une prestation remarquée.

Les boulangers Téléthon très bien accueillis, totalisèrent plus de quarante commandes, et les marcheurs et cyclistes malgré le froid ont montré leur courage.

Tous ces acteurs ont fait en sorte qu' Auzouville soit présente tout au long de cette manifestation.

Grâce à votre générosité et celle des personnes des communes partenaires, il a été reversé au Téléthon une somme d'environ 15 000 Frs.

Tous les organisateurs vous remercient, d'avoir quand même répondu présent et surtout de votre générosité. Sans oublier les " gens du théâtre " pour le don de leur " cachet ".

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2002. Mais pour réussir un Téléthon, nous aurons besoin de la contribution de toutes et tous. N'hésitez donc pas à nous rejoindre, à nous proposer des idées d'animation.

## Pourquoi les Foulées de l' Espoir n'ont elles pas eu lieu cette année ?

Le dimanche 4 novembre dernier devaient se dérouler les 2<sup>ème</sup> Foulées de l'espoir.

Malgré toute leur bonne volonté, les membres organisateurs de cette manifestation sportive ont décidé de jeter l'éponge.



Cette décision, dure à accepter, était dictée par la difficulté –voire l'impossibilité – de respecter les contraintes administratives. L'obligation de produire un certificat médical de moins de 3 mois (décision des Commissions Départementales des courses Hors Stade) pour participer aux épreuves nous contraignait soit de refuser la participation des athlètes ne présentant pas une licence sportive ou un certificat médical, soit de prendre la responsabilité d'accepter des coureurs sans autorisation médicale.

Ne pouvant nous résoudre à choisir entre deux maux, la décision d'annulation de l'épreuve a donc été prise en assemblée générale.

Il est à noter que cette course était organisée au profit de la recherche contre la Mucoviscidose et qu'il n'y avait plus de récompenses. La totalité des bénéfices était reversée à l'AFLM. Les coureurs fréquentant notre course en avaient accepté le principe et beaucoup approuvaient notre façon d'agir. Il est regrettable qu'après onze années sans accident, nous ayons été contraints d'arrêter nos foulées.

L'Association sportive souhaite toutefois mettre sur pied un autre type de manifestation sportive dès le printemps 2002 pour combler le vide laissé par les Foulées et à nouveau agir au profit d'une association caritative.

Je veux encore une fois remercier toutes les personnes qui ont œuvré durant ces années pour que cette manifestation connaisse cette réussite qui a fait notre fierté.



Le Président.

## NOS JOIES ET NOS PEINES

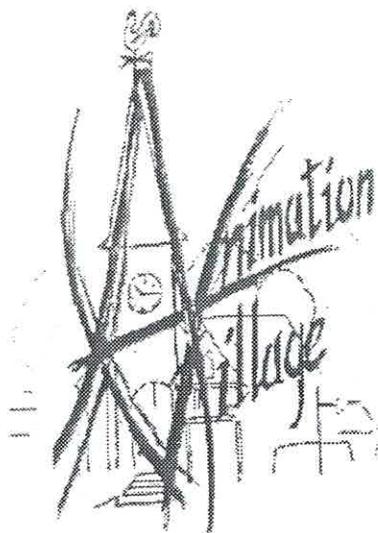
### DECES :

Juliette AUDENET	02/01/2001
Roger BREANT	01/04/2001
Fernande HONNET	17/05/2001
Raymonde LANCELEVEE	14/09/2001

### NAISSANCES :

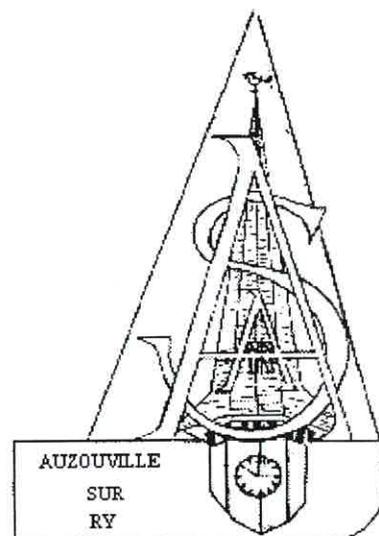
Charly VINCENT	11/03/2001
Adrien DEPRET	06/05/2001
Marie DEPRET	06/05/2001
Cyril GAMBU	23/05/2001
Simon RIVIERE	27/07/2001
Martial SAUVAGE	28/08/2001
Léa HERICHARD	21/09/2001
Loann GROSSEMY	26/11/2001





2002

Club des bons amis.



## CALENDRIER DES ANIMATIONS

5 Janvier	Pot de l'amitié et voeux du maire	
9 Mars	Après midi enfants	( Animation Village )
16 Mars	Choucroute ou couscous	( Animation Village )
8 Mai	Commémoration de la libération	( Animation Village )
26 Mai	Fêtes des mères	( Animation Village, Municipalité )
2 Juin	Rallye vélo	( Animation Village )
13 Juillet	Grill party	( Animation Village )
14 Juillet	Fête des Associations	( toutes les associations )
15 Août	Fête patronale	( les associations et la municipalité )
18 Août	Foire à tout	( Animation Village )
22 Septembre	Promenade Pédestre	( Animation Village )
28 Septembre	Loto	( Animation Village )
5 & 6 Octobre	Exposition de peinture	( Animation Village )
20 Octobre	Thé dansant	( Animation Village )
3 Novembre	Les Foulées de l'espoir	( A.S.A.R )
11 Novembre	Armistice	( Anciens combattants et Municipalité )
17 Novembre	Spectacle du Club des Bons Amis	( Club des bons amis )
23 Novembre	Repas des aînés	( Club des bons amis )
6-7 Décembre	Téléthon	( A.S.A.R )
14 Décembre	Noël des enfants	( Animation Village et municipalité )

# AUZOUVILLE SUR RY

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Afin de concilier propreté et facilité, des conteneurs à destination des ordures ménagères peuvent être acquis auprès de la mairie.

Ci-joint type et prix TTC 2001.

...	⇒ Bac de 90 litres	⇒ 278 F TTC
Foyer de 1 à 3 personnes	⇒ Bac de 120 litres	⇒ 290 F TTC
Foyer de 4 personnes	⇒ Bac de 140 litres	⇒ 315 F TTC
Foyer de 5 personnes	⇒ Bac de 180 litres	⇒ 340 F TTC
Foyer de 6 personnes	⇒ Bac de 240 litres	⇒ 353 F TTC

Citybac . Gris. Bleu outremer ( couvercle )

Si vous êtes intéressés , veuillez contacter la mairie .

Frais port pour un bac ⇒ 119,60 F TTC

Les frais de transport sont gratuits à partir de cinq bacs commandés !

Regroupons donc nos commandes !

## Environnement Vôtre

Coupon et règlement en mairie

Nom : .....

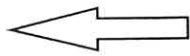
*... ils arrivent ...*

Adresse : .....



Capacité	90 litres	120 litres	140 litres	180 litres	240 litres		☺
Quantité							TOTAL
Prix							

# Auzouville sur Ry (76116)

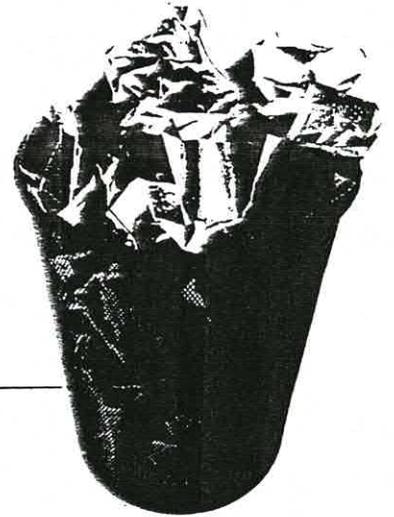


NORD

ROUEN



# Vos démarches administratives simplifiées



## JUSTIFICATIFS DE DOMICILE SUPPRIMÉS

Vous n'avez plus à fournir de justificatifs de domicile. Il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui vous le demande.

Sauf pour :

- l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité sécurisée ou d'un Passeport
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil
- l'inscription sur les listes électorales
- l'inscription scolaire et universitaire.

## FICHES D'ÉTAT CIVIL SUPPRIMÉES

Ces fiches, qu'elles soient individuelles ou familiales, ne doivent plus vous être demandées, elles ne vous seront donc plus délivrées.

Pour justifier de votre État Civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre Passeport.

## CERTIFICATION CONFORME DE PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS

### SUPPRIMÉE

Pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de documents. Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original.

En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.



**MAINTENANT, POUR L'ENSEMBLE DE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, UTILISEZ LES FORMULAIRES DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET**

**[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

Aucune administration ne peut les refuser, sauf mention contraire explicite sur le formulaire.



